

**GENDARMERIE NATIONALE**

COMPAGNIE

UNITE

BT :

C.U : PV N° 56 / 2002

**PROCEDURE  
DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF**Pièce  feuillet 1/2**ANALYSE & REFERENCES :**Objet : **Observation de phénomènes lumineux non expliqués.**

Références : Evénement en date du 21 février 2002 à 20 heures 43 à

Nous soussignés, M. T, Gendarme, Agent de police judiciaire, de la compagnie de  
en résidence à la Brigade de

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la  
Gendarmerie, et de la CM 32600 DEF/GEND/OE/DO.Rens du 08.11.85,

Rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, le 18 avril 2002, nous trouvant au bureau de notre brigade, recevons Monsieur  
B J, qui désire faire une déclaration relative à des phénomènes lumineux observés  
le 21 février 2002 dans le ciel de . A cet effet, nous procédons à  
son audition :

**PERSONNE CONCERNEE**

NOM &amp; PRENOM (Pour une femme, toujours inscrire le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom d'épouse)

B. J

DATE &amp; LIEU DE NAISSANCE (Commune, Code département ou pays)

Nationalité (si étranger)

De Nationalité Française

FILIACTION et SITUATION DE FAMILLE ( dans le cas où ces renseignements doivent être recueillis)

ADRESSE COMPLETE (Bâtiment, escalier, rue commune, code postal et bureau distributeur éventuellement n° de téléphone) profession

Pré-retraité

Marié -

**DECLARATION**

Suite à la déclaration verbale que je vous avais faite le 4 mars 2002, je veux bien  
m'expliquer sur le phénomène lumineux dont j'ai été témoin le soir du 21 février 2002 à 20 heures  
43.

Je suis marié, et je demeure dans une maison individuelle, Chemin à  
dans un endroit assez isolé situé derrière la Zone Artisanale du

Je suis actuellement en préretraite. Auparavant je travaillais à de  
, en qualité d'employé au service courrier. Mon épouse travaille dans un  
service d'aide à domicile des personnes âgées et elle est âgée de 52 ans. Nous avons 3 enfants,  
dont le dernier S âgé de 20 ans qui réside toujours à la maison.

Comme tous les soirs, nous avons pris l'habitude mon épouse et moi, de faire une  
promenade à pied qui nous permet également de sortir notre chien.

Le jeudi soir 21 février 2002, nous sommes sortis de la maison sur le coup des 20  
heures, et nous avons pris la direction du quartier du Tronchat. C'est en revenant sur nos pas vers  
les 20 heures 40 alors que nous avons regagné notre domicile que j'ai observé un phénomène  
curieux dans le ciel.

La personne entendue

L'enquêteur

|    |  |
|----|--|
| 01 | Mr. le Sous-Préfet   |
| 01 | Général Commandant la Région Aérienne  |
| 01 | Direction Générale de la Gendarmerie Nationale. BDO. Bureau Rens. Situation. |
| 01 | BT   |

Date de Clôture

02.05.2002

Transmis le

par Adjudant MI  
Officier de Police Judiciaire  
Commandant l'unité

(Signatures)

(Cachet &amp; signature)



J'ai pour habitude de scruter toujours le ciel et les étoiles lors des promenades, et ce soir là j'ai remarqué un objet lumineux à très haute altitude qui se situait à l'Ouest du Mont . J'ai observé qu'il se déplaçait lentement. Il arrivait du Nord-Est et se dirigeait en direction du Nord-Ouest. (le mont en question se situe approximativement à 3 km de mon domicile en direction du Nord, et il n'y a aucune pollution lumineuse de ce côté). -----

Il avait une forme cylindrique et était de couleur jaunâtre, très lumineux. Compte-tenu de son altitude, je ne peux pas vous donner les dimensions de cet objet. Ce que je peux vous dire, c'est qu'à bout de bras il aurait eu une taille de 6 cm sur 3 cm. Réflexion faite, il était plutôt de forme ovale, mais je ne peux pas dire si ses deux extrémités étaient pointues ou pas. -----

Pendant deux ou trois secondes d'observation, j'ai remarqué que l'objet, qui avait une trajectoire horizontale relativement lente, s'est mis à accélérer à une vitesse surprenante, pour disparaître de ma vue en direction de l'Ouest. Pendant ce changement d'allure, il a conservé sa direction d'origine. La vitesse constatée était fulgurante, et n'avait rien à voir avec celle d'un avion ou d'un autre appareil aérien. -----

J'ai voulu faire observer le phénomène à ma femme, mais les faits se sont déroulés si soudainement, qu'elle n'a pas eu le temps de le voir. -----

En ce qui concerne mon chien, l'événement ne l'a aucunement perturbé. -----

J'en ai parlé autour de moi, mais personne n'a été témoin d'un événement de ce type. J'ai longuement hésité avant de venir vous en parler, mais je suis sûr d'avoir été témoin d'un phénomène que je ne peux expliquer. -----

En ce qui concerne les conditions atmosphériques, il faisait froid proche du gel, et le ciel était bien dégagé et particulièrement étoilé. -----

à le 18 avril 2002 à 15 heures 10. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et je n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

**La personne entendue**

**L'enquêteur**

Mentionnons que Monsieur B. J. est une personne honorablement connue sur la commune de , qu'il possède toute sa lucidité, et qu'il n'est pas affabulateur.

Aucun autre fait similaire, ou témoignage identique, n'a été porté à notre connaissance, et au jour de clôture aucun renseignement complémentaire n'a pu être découvert. Un plan de situation (lieu d'observation et lieu supposé des faits), est joint en annexe du présent procès-verbal.

Fait et clos à , le 02 mai 2002.

**L'enquêteur :**



DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE L'ETABLISSEMENT  
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION  
DES SYSTEMES OPERATIONNELS  
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION  
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

**SEPRA**

le 20 mars 2003  
DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-116

**GENDARMERIE NATIONALE  
BRIGADE TERRITORIALE**

V/Réf. : P.V. N° 56/2002 - C.U. 3947

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,